

Les centrales électriques belges seraient plus fortes face à la concurrence européenne sans tarif d'injection

Bruxelles, le 4 décembre 2015

Les nouveaux tarifs d'Elia approuvés par la CREG incluent un tarif pour les producteurs injectant de l'électricité sur le réseau de transport belge. Le niveau de ce tarif est primordial pour la compétitivité des centrales de production d'électricité situées en Belgique, dans le cadre d'une concurrence toujours plus internationale.

La FEBEG salue la rapidité avec laquelle la CREG a approuvé et publié les tarifs d'utilisation du réseau de transport d'électricité. Ceci est une première étape pour que la mise en œuvre de ces nouveaux tarifs se déroule sans problème, dans l'intérêt du consommateur final.

Ces tarifs incluent toutefois un tarif pour les producteurs d'électricité qui injectent leur production sur le réseau de transport belge. Ce tarif d'injection de 0,96 €/MWh augmente directement les coûts variables des centrales présentes sur le territoire belge et crée ainsi un lourd handicap de compétitivité.

Marc Van den Bosch, General manager, FEBEG: «De tels tarifs d'injection n'existent ni aux Pays-Bas, ni en Allemagne, ni au Luxembourg; en France, ils sont quatre fois moins élevé que dans notre pays. Etant donné que les marchés nationaux évoluent vers toujours plus d'intégration européenne, il faudrait aligner ces tarifs d'injection avec ceux des pays voisins afin de créer un 'level playing field'. Cela aurait un impact positif à long terme sur la sécurité d'approvisionnement. La réduction du handicap de compétitivité causé par les tarifs d'injection est en effet une condition indispensable pour attirer les investissements et conserver les outils de production existant en Belgique. Je suis convaincu que la Belgique aurait tout à gagner à s'aligner sur les pays voisins pour favoriser cette compétitivité, dans l'intérêt du consommateur final.

La FEBEG se tient à la disposition des régulateurs et autorités pour réfléchir aux solutions qui permettront aux producteurs d'électricité présents en Belgique de faire face à la concurrence internationale à armes égales et de contribuer à un approvisionnement en électricité sûr, compétitif et durable.

A propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 28 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.500 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 21,5 milliards d'EUR.

Contacts Presse

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG marc.vandenbosch@febeg.be | 1 +32 2 500 85 80 | 1 +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG stephane.bocque@febeg.be I +32 (0)2 500 85 93 I +32 475 75 19 66